

Monsieur et Madame Jean-Claude  
et Gianpaola **Andina-Roda**;  
Madame Anita **Andina Cortes**;  
Famille Sonia et Laurent **Baechler-Andina**,  
leurs enfants Nohlan et Victoria;  
Famille Laurence et Jean-Philippe **Andina-  
Ladisa** et leur fils Sacha;  
Madame Eloïse **Cortes**;  
Madame Amanda **Cortes**;  
Monsieur Carlos **Cortes**;  
ainsi que les familles parentes, alliées  
et amies,  
ont l'immense douleur de faire part du  
décès de

Madame  
**Simone ANDINA**  
née DROMPT

leur très chère maman, belle-maman,  
grand-maman, arrière-grand-maman, pa-  
rente et amie, enlevée à leur tendre  
affection le 6 septembre 2011, à l'âge de  
90 ans.

La cérémonie religieuse aura lieu en la  
chapelle du Centre funéraire de Saint-  
Georges, où la défunte repose, le lundi  
12 septembre à 10 heures.

Nous remercions l'équipe médicale de  
l'Hôpital des Trois-Chêne, ainsi que le per-  
sonnel soignant du Nouveau-Kermont,  
pour leurs bons soins et leur  
accompagnement.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.